

Election présidentielle 2007 : « *Un manifeste pour les droits humains* »

Réponses des candidats : extraits par thématique

Le « *manifeste pour les droits humains* » a été adressé aux candidats déclarés le 1^{er} mars 2007 ; il comprend quelque 25 recommandations regroupées en cinq thématiques.

A ce jour, trois candidates ont estimé important de consacrer du temps à définir sérieusement leurs engagements et à fournir des réponses écrites sur tout ou partie de nos questions : **Marie-George Buffet**, **Ségolène Royal** et **Dominique Voynet**. **François Bayrou** nous a également adressé ses commentaires sur le manifeste.

Cette note est un résumé de leurs réponses, il vient en complément de ces réponses, les lecteurs peuvent se reporter au texte complet de celles-ci (SF 07F12).

Les collaborateurs de **Nicolas Sarkozy** nous ont précisé qu'une réponse avait été préparée mais n'avait pas encore pu être validée.

Ce tableau reprend principalement les engagements des candidats ou de leurs équipes consignés dans leurs réponses ; il n'a pas pour but de mentionner les actions menées par un parti dans le passé au Parlement ou les prises de position sur les politiques précédentes. En revanche, le tableau reprend par exemple les engagements de candidats à abroger des lois précédemment adoptées.

François Bayrou : « *La démocratie se fonde sur la déclaration et le respect des droits humains. Leur simple affirmation provoque un élargissement de l'intérêt général, qui n'est plus seulement national mais qui devient universel. Si le respect de l'intégrité du corps et de l'esprit de chaque personne est posé comme principe à l'intérieur d'un pays démocratique, chaque habitant de ce pays est amené à penser l'intérêt général comme étant « aussi » l'intérêt de l'humanité toute entière. C'est pourquoi, je partage les grandes orientations du manifeste pour les droits humains que vous éditez* ».

Marie-George Buffet : « *Je suis convaincue des responsabilités de notre pays, par son histoire et sa place sur la scène internationale, dans l'action contre les violations des droits partout où elles existent .. le combat pour les droits humains est d'autant plus essentiel que la période est difficile .. je m'engage, sans hésitation, sur les cinq grandes orientations que vous proposez* ».

Ségolène Royal : « *J'ai pris connaissance avec grand intérêt du Manifeste. Le respect des droits humains sera une priorité, si les Français m'accordent leur confiance, dans l'action extérieure et diplomatique de la France ainsi qu'au quotidien, des divers acteurs publics et gouvernementaux* ».

Dominique Voynet : « *Comme le dit Kofi Annan, 'le développement, la sécurité et les droits de l'homme sont indissociables ; il ne peut y avoir de progrès dans aucun de ces domaines s'il n'y en a pas dans les deux autres'. Notre époque va connaître des défis considérables et sans la garantie des droits fondamentaux avec un garde-fou puissant, nous courrons vers des situations désastreuses* ».

I- OBTENIR JUSTICE ET RÉPARATION POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

	François Bayrou	Marie-George Buffet	Ségolène Royal	Dominique Voynet
	J'accorde une attention toute particulière à la question du droit des femmes, tant sur le plan interne qu'au niveau international.	Le rapport d'Amnesty de 2006 a joué un grand rôle dans la prise de conscience du fléau.	Soulignées en 2006 par votre rapport, les violences faites aux femmes sont un problème pour notre société et placent les politiques face à leurs responsabilités. Il s'agit pour moi de faire de la lutte contre ces violences une priorité nationale .	Il y a un assez bon ensemble de lois concernant la répression des actes de violence envers les femmes, mais cela ne constitue qu'un appareil de sanctions. Une loi-cadre traduirait une toute autre politique.
Plan d'action interministériel	Il s'agit d'une question globale qui est aussi une question centrale et c'est pourquoi une loi-cadre est nécessaire ; la proposition du Collectif national pour les droits des femmes constitue une solide base de travail que je soutiens. Il ne s'agit pas seulement d'un grave problème de société. Il s'agit d'un problème politique fondamental.	Je me suis engagée à faire voter la loi cadre « contre les violences faites aux femmes » élaborée par le Collectif national pour les droits des femmes,	Je propose une loi-cadre qui prenne en compte tous les aspects pour éradiquer ce fléau avec l'appui des associations.	Une loi-cadre en trois parties : prévention, mesures de sensibilisation, d'éducation et de détection, un vaste programme de formation complémentaire à l'attention des professionnels qui interviennent dans les situations de violences ; protection des victimes, soutien et réinsertion sociale ; sanctions disséminées dans le code pénal regroupées et retravaillées.
	De manière générale, il est important que tout se tienne , ce qui est loin d'être le cas. Il faut créer de la cohérence entre les poursuites pénales, le domaine civil, la protection de l'enfance et	Je réponds formellement sur le nécessaire plan d'action contre les violences et son financement.	Je suis convaincue de l'urgence et de l'extrême nécessité de mettre en œuvre des moyens de large envergure pour lutter contre ces violences. L'empilement de mesures et articles de loi dispersés	

	les affaires familiales. Il faut un véritable effort en direction de l'éducation et de la formation sur les violences sexistes et les discriminations sexistes à l'échelle de la société.		traduit un manque d'approche globale qui handicape toute volonté politique ; nous n'avons pas de plan national engageant toutes les administrations et les prises en charge restant trop sectorielles perdent de leur efficacité.	
Convention du Conseil de l'Europe sur la traite des êtres humains et protection des victimes de la traite			Il est essentiel que les victimes de la traite puissent se voir proposer accompagnement social et protection judiciaire. Je suis favorable à la ratification de la Convention et à sa mise en œuvre.	Je veux ratifier la Convention et engager notre pays à l'appliquer et à dégager des moyens pour mettre en œuvre ses objectifs. Les victimes doivent absolument bénéficier de carte de séjour et d'une possibilité de formation.
Aide aux victimes de ces violences dans le monde	On ne peut, d'un côté, prôner l'égalité en droit et de fait entre femmes et hommes et, de l'autre, accepter une pratique de domination au nom d'un alibi culturel. La République doit continuer de lutter contre les modèles familiaux violents, de quelque culture qu'ils soient. La question du droit des femmes et de leur statut devrait être un axe de l'action diplomatique de la France et de l'UE. Pour apaiser les relations entre les nations, il faut des sociétés apaisées à l'interne et il faut lutter à l'échelle internationale contre cette domination socio-politique.	Je m'engage sur le financement de l'aide aux femmes victimes de violences dans le monde et aux organisations qui les soutiennent.	Les mesures que vous préconisez sont de bonnes solutions, il convient que la France encourage ce type de programme. Il s'agit de se donner les moyens de la solidarité internationale, le soutien aux ONG et aux organisations locales est primordial.	Il faut appuyer sans réserve les associations de défense des femmes et les initiatives féminines dans tous les pays où leurs droits sont bafoués. Mon objectif est que le budget de la France consacré aux actions de solidarité atteigne les 0,7 % du PNB, une partie consacrée à des programmes d'aides médicales d'urgence et de réadaptation en faveur des femmes victimes.

II- PLACER LES DROITS HUMAINS AU CŒUR DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ

	François Bayrou	Marie-George Buffet	Ségolène Royal	Dominique Voynet
	<p>Les droits humains sont au cœur des questions de sécurité. Face au terrorisme, toutes les démocraties doivent s'unir. Mais il ne suffit pas de défendre la démocratie, encore faut-il la faire partager. Les tyrannies sont le terreau de l'extrémisme. On ne peut contrecarrer efficacement les dérives idéologiques et les pratiques sanglantes du terrorisme de notre temps qu'en cessant nos politiques de complaisance envers la terreur d'Etat. Il ne faut donc pas seulement se défendre, il faut s'en prendre aux causes.</p>	<p>Je me suis engagée à l'abrogation des dispositions législatives portant atteintes aux libertés démocratiques et stigmatisantes à l'égard de catégories de population.</p>	<p>Les manquements à la déontologie, notamment la méconnaissance des règles de la procédure de garde-à-vue, résultent de la politique menée depuis cinq ans. L'image négative donnée de la Police est un lourd handicap pour l'efficacité de la lutte contre l'insécurité. Je souhaite rétablir la confiance entre la police et les citoyens.</p>	<p>Les forces de l'ordre devraient lutter contre toutes les formes de discriminations. Ce qui suppose leur sensibilisation, au moment de leur formation et au long de leur carrière. La police, comme tout pouvoir, nécessite des contre-pouvoirs capables de limiter ses abus.</p>
<p>Mettre en place un organisme indépendant pour enquêter sur les allégations de violations</p>		<p>Je défends la pérennisation de la CNDS avec des garanties d'indépendance, des moyens de fonctionnement et une saisine par les citoyens.</p>	<p>Je souhaite que la CNDS soit plus largement saisie, les modalités de cette saisine restant à débattre, que ses pouvoirs soient renforcés et son indépendance assurée.</p>	<p>La saisine de la CNDS doit être directe : il faut augmenter son budget pour élargir ses missions. Un corps de citoyens (élus, magistrats, militants), sous son autorité, autorisés à être présents permettrait un contrôle indépendant et régulier des pratiques policières.</p>
<p>Ratification du protocole facultatif à la Convention contre la torture</p>			<p>La France doit se donner tous les moyens afin de devenir irréprochable en matière de lutte contre la torture. Le mécanisme national de prévention de la torture et d'inspection des lieux de</p>	<p>Il faut que le Comité européen pour la prévention de la torture inspire la France et notamment dans le cadre de l'élargissement des fonctions de la CNDS ; c'est à elle d'effectuer ce rôle si on</p>

			privation de liberté s’inscrit dans ma proposition de créer un organisme indépendant de contrôle des prisons.	augmente ses moyens et si on développe une mission de médiation. Cette ratification doit devenir une nécessité pour les pays qui ont vocation à rejoindre l'Union.
La France irréprochable en matière de lutte contre la torture		Je m’engage à ce que toute mesure contre le terrorisme respecte les droits humains.	La lutte contre le terrorisme doit respecter scrupuleusement les droits humains, ce doit être une priorité européenne.	Il faut que la France accepte d'urgence la compétence de Commission internationale humanitaire d'établissement des faits pour ses activités à l'extérieur du territoire français.
Respect des droits humains de toute mesure liée à la lutte contre le terrorisme		Je m’engage à ce que la France refuse catégoriquement l’extradition de personnes vers des pays où elles risquent d’être maltraitées, torturées, ou ne peuvent bénéficier d’un procès équitable et où <i>a fortiori</i> , elles risquent la peine de mort.	La question des droits humains a été au cœur de mon récent voyage en Chine. La France doit être vigilante sur le non-respect des droits humains, je regrette que la signature du traité d’extradition n’ait pas été accompagnée de précautions minimales en matière de droits humains, notamment la ratification par la Chine du PIDCP.	Les lois comportant des dispositifs liberticides doivent être abrogées. Je compte tout faire pour que la France respecte la signature des « <i>Lignes directrices sur les droits de l’homme et la lutte contre le terrorisme</i> » adoptées en 2002 par le Conseil de l'Europe. “Les assurances diplomatiques” sont à bannir , elles sont inefficaces pour faire bénéficier aux personnes des garanties fondamentales.

III- DÉFENDRE LE DROIT D'ASILE ET LES DROITS DES RÉFUGIÉS

	François Bayrou	Marie-George Buffet	Ségolène Royal	Dominique Voynet
Respect effectif du principe de non-refoulement	<p>Le droit d'asile a à voir avec les fondements de la République française : les droits de l'Homme et du citoyen, qu'il s'agisse de la déclaration universelle de l'ONU ou de la déclaration de 1789.</p> <p>Sa défense s'inscrit dans un souci de cohérence par rapport au modèle de société que nous avons choisi.</p> <p>En ce sens, le droit d'asile doit être très fermement distingué de la politique d'immigration.</p>	<p>Je veux exprimer mon attachement au droit d'asile .. les Etats doivent défendre partout la Convention de Genève ; je propose d'élargir son champ d'application (situations de la sphère de l'Etat, origine, genre, orientation sexuelle, appartenance à un groupe politique, pourquoi pas les atteintes graves aux droits économiques, sociaux et culturels et les réfugiés de l'environnement).</p> <p>La procédure à la frontière doit être réformée, les demandeurs doivent pouvoir bénéficier d'une admission au séjour et d'un recours suspensif contre les refus. Les associations habilitées doivent conserver la possibilité d'un accès permanent aux zones d'attente.</p>	<p>Je souhaite rappeler mon attachement à un droit d'asile respecté et donc effectif. Je reste attachée à la Convention de Genève.</p> <p>Je propose d'établir un mécanisme européen de contrôle du respect des engagements de Genève pour garantir un respect effectif du droit d'asile dans l'ensemble de l'Union européenne.</p> <p>La présence de mineurs en zone d'attente est particulièrement préoccupante.</p>	<p>Je rejoins sans hésiter vos propositions.</p> <p>Il est urgent de retrouver un véritable droit d'asile et de revenir à la pleine application de l'esprit de la Convention de Genève en France et dans l'Union européenne.</p> <p>Je veux élargir le droit d'asile aux victimes de discriminations liées au sexe et au genre (y compris dans les cas de mariage, d'« esclavage domestique » ou de prostitution forcés).</p>
	<p>Il est normal de vérifier la sincérité des demandes d'asile, mais la réciprocité doit être vraie : affirmer, en amont, une position critique sur la politique de certains Etats étrangers.</p> <p>Dans mon esprit, ce double souci est à replacer dans un contexte général de soutien actif aux</p>	<p>L'harmonisation doit se faire « par le haut ».</p>	<p>Il me semble nécessaire de rapprocher les critères d'examen d'une demande d'asile et d'engager une harmonisation du statut de réfugié. Cela passe aussi par une révision du règlement Dublin II, qui fait peser une charge insupportable sur les pays au Sud et à l'Est de l'Union.</p>	

	démocrates étrangers. Ces derniers méritent notre soutien et notre protection ici et ailleurs. Ce sera un axe de ma politique.		La France doit continuer de défendre une vision axée sur un haut niveau de protection . Les compromis nécessaires en matière de normes minimales ne doivent pas aboutir à un affaiblissement du niveau de protection, ni viser à diminuer le nombre de demandeurs.	
Garantir l'accès à une procédure équitable		Je m'engage à abroger la loi du 10 décembre 2003 et les textes régressifs qui ont assimilé droit d'asile et politique d'immigration (« protection subsidiaire », « acteurs de protection », « asile interne », « pays d'origine sûrs »). Les démarches doivent être simplifiées, des garanties procédurales accordées aux demandeurs d'asile (entretien systématique, pouvoir être assisté d'un conseil, prise en charge par l'Etat des frais de traduction et de transport, aide juridictionnelle pour tous dès maintenant).	L'asile n'est pas une faculté pour un Etat, c'est un devoir, celui-ci devant en aménager les conditions d'exercice pour en assurer un droit effectif . La réduction des délais d'examen des demandes ne doit pas s'accompagner d'une baisse des garanties, la question des groupes vulnérables doit être mieux prise en compte.	L'OFPRA doit devenir indépendante, représentants des associations et du HCR doivent pouvoir y siéger. Les demandeurs d'asile doivent pouvoir bénéficier de tous les moyens pour se faire entendre (information, délai très rapide d'enregistrement, interprète, aide d'avocat et de tierces personnes, etc), ils doivent disposer d'un vrai dispositif d'accueil, du rétablissement de l'autorisation de travail et pouvoir accéder aux droits sociaux de tous. Je refuse les termes d'« asile interne » et de « pays sûrs ».
Supprimer la procédure prioritaire, contrôler l'activité des préfetures			La procédure prioritaire doit être l'exception, elle ne peut être une procédure expéditive, il convient de respecter le caractère fondamental de l'examen individuel de chaque demande. Je souhaite un moratoire du concept de pays d'origine sûre ;	Pour permettre à chacun de faire valoir ses droits, il faut supprimer la procédure dite « prioritaire » et combattre l'arbitraire préfectoral. Une meilleure formation des personnels chargés d'accueillir les demandeurs est indispensable ;

			nous devons surseoir à son application en France et entamer une renégociation à l'échelle européenne.	cela passe par une volonté politique qui consiste à cesser de les considérer comme des fraudeurs en puissance.
--	--	--	---	--

IV- GARANTIR LA PROTECTION DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS (DESC)

	François Bayrou	Marie-George Buffet	Ségolène Royal	Dominique Voynet
Respecter la totalité des engagements en matière de DESC	<p>Le co-développement économique et politique sera une priorité de la politique internationale que je mettrai en œuvre.</p> <p>Le co-développement, c'est un laboratoire pour définir et mettre en œuvre de nouveaux modèles économiques et politiques.</p>	<p>Nous sommes intervenus pour que la France respecte et mette en œuvre l'ensemble des droits contenus dans le PIDESC.</p>	<p>La France doit continuer de s'engager en faveur de la protection des DESC et respecter pleinement les engagements qu'elle a contractés. Elle doit se donner les moyens d'une pleine application de ces droits dans sa propre législation et de leur effectivité.</p>	<p>Oui.</p>
	<p>Les pays pauvres ne doivent pas être les spectateurs de leur propre développement et les pays riches n'ont pas à imposer leur aide.</p> <p>Dans de nombreux pays du Sud, il existe désormais une société civile qui a réussi, qui affirme clairement son attachement aux valeurs fondamentales de la démocratie.</p>	<p>La conscience de l'indivisibilité et de l'universalité des droits doit progresser.</p>	<p>Je veux une France forte qui soit capable de mieux faire face aux dérives de la mondialisation ; il faut œuvrer pour une plus grande transparence et efficacité de régulation, introduire à l'OMC une hiérarchie des normes qui équilibre les mesures de nature commerciale par le respect des normes sociales et environnementales, réformer profondément le FMI et la Banque Mondiale pour en faire des instruments au service du</p>	<p>En particulier, je propose plusieurs actions pour garantir le droit au logement : un million de logements sociaux et écologiques durant la mandature, rendre effective la loi de Programmation de construction de deux cent mille logements sociaux et écologiques par an, appliquer la réquisition foncière, étendre l'obligation des 20 % aux intercommunalités de 50 000 habitants, multiplier par dix l'amende aux communes qui ne</p>

			développement humain, et mettre en place une taxe sur les flux financiers de type Tobin. Nous devons réviser notre politique d'aide au développement pour passer à un véritable co-développement en favorisant les projets concrets associant directement les bénéficiaires.	respectent pas les 20%.
Elaboration d'un protocole, d'une voie de recours		Il serait très important que notre pays use de son influence et de la reconnaissance dont il bénéficie pour soutenir, tant auprès des autres Etats qu'à la Commission des Droits de l'Homme, l'adoption d'un tel protocole.		

V- MENER UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE PLUS RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS

	François Bayrou	Marie-George Buffet	Ségolène Royal	Dominique Voynet
Réaffirmer la responsabilité juridique, politique et morale de la France en faveur du respect des droits humains dans le monde	Actuellement, il y a une disjonction des discours ; les droits humains sont reconnus comme des fondamentaux politiques à l'intérieur des démocraties, mais ils ne sont pas posés comme tels dans le champ des relations internationales. Je suis convaincu que l'action internationale de la France doit se fonder sur la transparence, sur le droit et sur la défense du droit de la personne		Je serai une présidente intraitable pour dénoncer les entorses aux droits de l'Homme, les crimes de guerre en Tchétchénie, ou l'assassinat de Anna Politovskaïa. Je veux une France juste à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. Ces questions doivent faire l'objet d'un contrôle renforcé du Parlement. Il est essentiel de renforcer le rôle des collectivités territoriales et des	Je suis favorable à la conditionnalité « droits de l'homme » de tous les accords commerciaux, financiers et technologiques passés par la France avec les Etats étrangers et par l'Union européenne avec des pays tiers. Je suis assez sceptique sur l'avenir du Conseil des Droits Humains à Genève. Il serait très judicieux de pouvoir étendre le mode de

	humaine reconnu dans son universalité. Cela veut dire que je mettrai fin au « domaine réservé » et que ces questions feront l'objet de véritables débats au Parlement. Cela veut dire que l'aide internationale que nous consentons sera conditionnée à la nature des régimes politiques bénéficiaires.	Je suis totalement convaincue et engagée pour que la France respecte ses engagements :	acteurs de la société civile, associations, fondations et syndicats, dans la mise en œuvre de la coopération internationale.	fonctionnement de la Cour Européenne des droits de l'homme.
Conformité avec le Statut de Rome établissant la CPI	Cela veut dire que la prévention des crimes de masse sera un fondement réel de la politique étrangère de la France.	- qu'elle se mette en conformité avec le statut de Rome,	La présidence française de l'Union en 2008 sera l'occasion de réaffirmer ces priorités que sont le respect des droits humains, le maintien de la paix ainsi qu'un ordre international plus juste et plus équilibré.	Oui
Protéger davantage les défenseur(e)s des DH	Cela suppose aussi un soutien actif de l'Europe aux forces démocrates de l'étranger.			Oui
Ratifier les protocoles sur l'abolition de la peine de mort (2 ^{ème} facultatif au PIDCP et n°13 à la CEDH)		- qu'elle ratifie le deuxième protocole facultatif au PIDCP ; l'adoption de l'abolition de la peine de mort dans la Constitution doit permettre d'aboutir rapidement pour le protocole n°13 à la CEDH.		Oui. Pour le protocole n°13, la mise en conformité de la France lève toute ambiguïté : elle ratifiera ce protocole dès la prochaine législature.
Rapport annuel sur l'action vis à vis des institutions financières		- qu'elle assure une réelle prise en compte des droits humains dans les programmes et les politiques des institutions financières internationales et régionales ;	L'Europe est le seul acteur qui puisse équilibrer les relations internationales dans le sens de la paix.	Oui, ainsi que sur l'action de la France au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Plus largement, je veux proposer une réforme de l'OMC pour soumettre ses normes et ses règles commerciales aux normes sociales, environnementales, sanitaires et

			<p>La France doit mettre en conformité les valeurs qu'elle porte sur la scène internationale avec ses actes ;</p> <p>j'inviterai le Parlement à étudier la ratification des textes internationaux cités et les modalités de leur mise en œuvre.</p>	<p>culturelles de l'OIT, de l'OMS et de l'UNESCO. Je propose également que la France œuvre pour que le FMI et la BM soient transformés en agences de l'ONU.</p>
<p>Adoption d'un traité sur les armes classiques</p>		<p>- qu'elle renforce son engagement en faveur de l'adoption d'un traité international sur le contrôle du commerce des armes classiques.</p>		<p>Je souhaite la soumission des décisions de ventes d'armes classiques au contrôle du Parlement qui créera une commission intégrant des représentants des ONG de défense des droits de l'homme. Il faut aussi mettre en place un plan de reconversion des industries d'armement.</p> <p>La France doit s'engager à interdire la production, le transfert et l'utilisation des bombes à sous-munitions, veiller à la destruction des stocks et favoriser un accord international.</p> <p>Je propose que la France s'engage en faveur d'une zone sans armes nucléaires en Europe. Elle doit aussi, au sein des Nations Unies, demander la convocation d'une conférence sur le désarmement nucléaire.</p>